

VOLET 2 : Demande de subvention de l'année en cours

Tableau mensuel des présences de l'année écoulée par EDD

(Page à reproduire et à compléter pour chaque mois d'activité et pour chaque école de devoirs)

Nom de l'école de devoirs : **Espace enfants du Mondial.**

Rappel

1 : Les samedis et dimanches sont exclus.

2 : Pour les périodes de vacances d'Hiver, de Printemps ou d'été, les journées d'activité valorisées dans le cadre du décret relatif aux centres de vacances ne peuvent pas être déclarées en école de devoirs

3° : Ne pas déclarer de présence animateur s'il n'y a pas d'enfant accueilli

Règles à instaurer en plus :

- Pas plus d'animateurs au total que d'enfants par jour
- Pas plus d'animateurs qualifiés par jours que d'animateurs qualifiés dans la liste
- Idem non qualifiés
- Pas plus de présences enfants que d'enfants dans la liste

Année :2014 Mois de : Septembre	Date	Nombre d'enfants de 6 à 15 ans accueillis	Nombre d'animateurs qualifiés présents*	Nombre d'animateurs non qualifiés présents
Lundi	15/09	13	3	2
Mardi	16/09	13	2	3
Mercredi	17/09	20	2	2
Jeudi	18/09	14	3	2
Vendredi	19/09	10 ✓	2 ✓	2 ✓
Total Semaine 1	5	70	12 ✓	11 ✓
Lundi	22/09	12	2	2
Mardi	23/09	10	2	2
Mercredi	24/09	25	3	2
Jeudi	25/09	7	2	2
Vendredi	26/09	13 ✓	2 ✓	3 ✓
Total Semaine 2	5	67	11 ✓	11 ✓
Lundi	29/09	16	3	2
Mardi	30/09	15	2	2
Total Semaine 3	2	31 ✓	5 ✓	4 ✓
TOTAL	12 ✓	168 ✓	28 ✓	26 ✓

VOLET 2 : Demande de subvention de l'année en cours

Tableau mensuel des présences de l'année écoulée par EDD

(Page à reproduire et à compléter pour chaque mois d'activité et pour chaque école de devoirs)

Nom de l'école de devoirs : Espace enfants du Mondial.

Rappel

1 : Les samedis et dimanches sont exclus.

2 : Pour les périodes de vacances d'Hiver, de Printemps ou d'été, les journées d'activité valorisées dans le cadre du décret relatif aux centres de vacances ne peuvent pas être déclarées en école de devoirs

3° : Ne pas déclarer de présence animateur s'il n'y a pas d'enfant accueilli

Règles à instaurer en plus :

- Pas plus d'animateurs au total que d'enfants par jour
- Pas plus d'animateurs qualifiés par jours que d'animateurs qualifiés dans la liste
- Idem non qualifiés
- Pas plus de présences enfants que d'enfants dans la liste

Année :2014 Mois de : octobre	Date	Nombre d'enfants de 6 à 15 ans accueillis	Nombre d'animateurs qualifiés présents*	Nombre d'animateurs non qualifiés présents
Mercredi	1/10	15	2	2
Judi	2/10	9	2	2
Vendredi	3/10	7	2	2
Total Semaine 1	3	31	6	6
Lundi	6/10	10	2	3
Mardi	7/10	16	2	2
Mercredi	8/10	8	2	2
Judi	9/10	9	2	3
Vendredi	10/10	12	2	3
Total Semaine 2	5	55	10	13
Lundi	13/10	11	2	3
Mardi	14/10	11	2	1
Mercredi	15/10	31	2	2
Judi	16/10	9	2	2
Vendredi	17/10	9	2	2
Total Semaine 3	5	71	10	10
Lundi	20/10	13	2	2
Mardi	21/10	17	2	2
Mercredi	22/10	25	2	2
Judi	23/10	6	2	2
Vendredi	24/10	7	2	2
Total Semaine 4	5	68	10	10
Mercredi	29/10	25	2	3
Total Semaine 5	1	25	2	3
TOTAL	19	225	36	42

VOLET 2 : Demande de subvention de l'année en cours

Tableau mensuel des présences de l'année écoulée par EDD

(Page à reproduire et à compléter pour chaque mois d'activité et pour chaque école de devoirs)

Nom de l'école de devoirs : Espace enfants du Mondial.

Rappel

1 : Les samedis et dimanches sont exclus.

2 : Pour les périodes de vacances d'Hiver, de Printemps ou d'été, les journées d'activité valorisées dans le cadre du décret relatif aux centres de vacances ne peuvent pas être déclarées en école de devoirs

3° : Ne pas déclarer de présence animateur s'il n'y a pas d'enfant accueilli

Règles à instaurer en plus :

- Pas plus d'animateurs au total que d'enfants par jour
- Pas plus d'animateurs qualifiés par jours que d'animateurs qualifiés dans la liste
- Idem non qualifiés
- Pas plus de présences enfants que d'enfants dans la liste

Année : 2014 Mois de : novembre	Date	Nombre d'enfants de 6 à 15 ans accueillis	Nombre d'animateurs qualifiés présents*	Nombre d'animateurs non qualifiés présents
Lundi	3/11	13	2	2
Mardi	4/11	20	2	2
Mercredi	5/11	34	2	2
Jeudi	6/11	11	2	2
Vendredi	7/11	12 ✓	2 ✓	2 ✓
Total Semaine 1	5	90 ✓	10	10 ✓
Lundi	10/11	8	2	2
Mardi				
Mercredi	12/11	35	2	2
Jeudi	13/11	14	2	2
Vendredi	14/11	13 ✓	2 ✓	2 ✓
Total Semaine 2	4	70 ✓	8 ✓	8 ✓
Lundi	17/11	13	2	2
Mardi	18/11	19	2	2
Mercredi	19/11	30	2	2
Jeudi	20/11	13	2	2
Vendredi	21/11	11 ✓	2 ✓	2 ✓
Total Semaine 3	5	86 ✓	10 ✓	10 ✓
Lundi	24/11	10	2	2
Mardi	25/11	19	2	2
Mercredi	26/11	33	2	2
Jeudi	27/11	13	2	2
Vendredi	28/11	14 ✓	2 ✓	2 ✓
Total Semaine 4	5	89 ✓	10 ✓	10 ✓
TOTAL	19 ✓	335 ✓	38 ✓	38 ✓

VOLET 2 : Demande de subvention de l'année en cours

Tableau mensuel des présences de l'année écoulée par EDD

(Page à reproduire et à compléter pour chaque mois d'activité et pour chaque école de devoirs)

Nom de l'école de devoirs : Espace enfants du Mondial.

Rappel

1 : Les samedis et dimanches sont exclus.

2 : Pour les périodes de vacances d'Hiver, de Printemps ou d'été, les journées d'activité valorisées dans le cadre du décret relatif aux centres de vacances ne peuvent pas être déclarées en école de devoirs

3 : Ne pas déclarer de présence animateur s'il n'y a pas d'enfant accueilli

Règles à instaurer en plus :

- Pas plus d'animateurs au total que d'enfants par jour
- Pas plus d'animateurs qualifiés par jours que d'animateurs qualifiés dans la liste
- Idem non qualifiés
- Pas plus de présences enfants que d'enfants dans la liste

Année : 2014 Mois de : décembre	Date	Nombre d'enfants de 6 à 15 ans accueillis	Nombre d'animateurs qualifiés présents*	Nombre d'animateurs non qualifiés présents
Lundi	1/12	13	3	2
Mardi	2/12	14	2	2
Mercredi	3/12	25	2	2
Jeudi	4/12	12	3	2
Vendredi	5/12	12	2	2
Total Semaine 1	5	76	12	10
Lundi	8/12	10	2	2
Mardi	9/12	16	2	2
Mercredi	10/12	32	2	2
Jeudi	11/12	11	3	2
Vendredi	12/12	11	2	2
Total Semaine 2	5	80	11	8
Lundi	15/12	6	3	2
Mardi	16/12	19	2	2
Mercredi	17/12	24	2	2
Jeudi	18/12	8	2	2
Vendredi	19/12	7	2	2
Total Semaine 3	5	64	11	10
Lundi	22/12	14	2	2
Mardi	23/12	15	2	2
Vendredi	26/12	14	2	2
Total Semaine 4	3	43	6	6
TOTAL	18	263	40	34

VOLET 2 : Demande de subvention de l'année en cours

Tableau mensuel des présences de l'année écoulée par EDD

(Page à reproduire et à compléter pour chaque mois d'activité et pour chaque école de devoirs)

Nom de l'école de devoirs : Espace enfants du Mondial.

Rappel

1 : Les samedis et dimanches sont exclus.

2 : Pour les périodes de vacances d'Hiver, de Printemps ou d'été, les journées d'activité valorisées dans le cadre du décret relatif aux centres de vacances ne peuvent pas être déclarées en école de devoirs

3° : Ne pas déclarer de présence animateur s'il n'y a pas d'enfant accueilli

Règles à instaurer en plus :

- Pas plus d'animateurs au total que d'enfants par jour
- Pas plus d'animateurs qualifiés par jours que d'animateurs qualifiés dans la liste
- Idem non qualifiés
- Pas plus de présences enfants que d'enfants dans la liste

Année :2015	Date	Nombre d'enfants de 6 à 15 ans accueillis	Nombre d'animateurs qualifiés présents*	Nombre d'animateurs non qualifiés présents
Mois de : janvier				
Lundi	5/01	15	2	2
Mardi	6/01	18	3	2
Mercredi	7/01	15	2	2
Jeudi	8/01	11	2	2
Vendredi	9/01	12	2	2
Total Semaine 1	5,00	71	11	10
Lundi	12/01	11	2	2
Mardi	13/01	15	3	2
Mercredi	14/01	12	2	2
Jeudi	15/01	13	2	2
Vendredi	16/01	9	2	2
Total Semaine 2	5,00	60	11	10
Lundi	19/01	12	2	2
Mardi	20/01	14	2	2
Mercredi	21/01	14	2	2
Jeudi	22/01	9	3	2
Vendredi	23/01	6	2	2
Total Semaine 3	5,00	55	11	10
Lundi	26/01	13	2	2
Mardi	27/01	19	2	3
Mercredi	28/01	15	2	2
Jeudi	29/01	13	2	2
Vendredi	30/01	8	2	2
Total Semaine 4	5,00	68	10	11
<u>TOTAL</u>	20,00	254	43	41

VOLET 2 : Demande de subvention de l'année en cours

Tableau mensuel des présences de l'année écoulée par EDD

(Page à reproduire et à compléter pour chaque mois d'activité et pour chaque école de devoirs)

Nom de l'école de devoirs : Espace enfants du Mondial.

Rappel

1 : Les samedis et dimanches sont exclus.

2 : Pour les périodes de vacances d'Hiver, de Printemps ou d'été, les journées d'activité valorisées dans le cadre du décret relatif aux centres de vacances ne peuvent pas être déclarées en école de devoirs

3° : Ne pas déclarer de présence animateur s'il n'y a pas d'enfant accueilli

Règles à instaurer en plus :

- Pas plus d'animateurs au total que d'enfants par jour
- Pas plus d'animateurs qualifiés par jours que d'animateurs qualifiés dans la liste
- Idem non qualifiés
- Pas plus de présences enfants que d'enfants dans la liste

Année :2015 Mois de : février	Date	Nombre d'enfants de 6 à 15 ans accueillis	Nombre d'animateurs qualifiés présents*	Nombre d'animateurs non qualifiés présents
Lundi	2/02	10	2	3
Mardi	3/02	14	3	2
Mercredi	4/02	28	2	2
Judi	5/02	7 ✓	3	2
Vendredi	6/02	7 ✓	2 ✓	2 ✓
Total Semaine 1	5,00	66	12 ✓	11 ✓
Lundi	9/02	9	2	3
Mardi	10/02	9	2	3
Mercredi	11/02	27	2	2
Judi	12/02	9	2	2
Vendredi	13/02	6 ✓	3 ✓	2 ✓
Total Semaine 2	5,00	60	11 ✓	12 ✓
Lundi	23/03	9	2	2
Mardi	24/02	15	3	2
Mercredi	25/02	33	2	2
Judi	26/02	7	2	2
Vendredi	27/02	6 ✓	2 ✓	2 ✓
Total Semaine 3	5,00	70	11	10 ✓
<u>TOTAL</u>	15 ✓	196 ✓	34 ✓	33 ✓

VOLET 2 : Demande de subvention de l'année en cours

Tableau mensuel des présences de l'année écoulée par EDD

(Page à reproduire et à compléter pour chaque mois d'activité et pour chaque école de devoirs)

Nom de l'école de devoirs : Espace enfants du Mondial.

Rappel

1 : Les samedis et dimanches sont exclus.

2 : Pour les périodes de vacances d'Hiver, de Printemps ou d'été, les journées d'activité valorisées dans le cadre du décret relatif aux centres de vacances ne peuvent pas être déclarées en école de devoirs

3° : Ne pas déclarer de présence animateur s'il n'y a pas d'enfant accueilli

Règles à instaurer en plus :

- Pas plus d'animateurs au total que d'enfants par jour
- Pas plus d'animateurs qualifiés par jours que d'animateurs qualifiés dans la liste
- Idem non qualifiés
- Pas plus de présences enfants que d'enfants dans la liste

Année :2015 Mois de : mars	Date	Nombre d'enfants de 6 à 15 ans accueillis	Nombre d'animateurs qualifiés présents*	Nombre d'animateurs non qualifiés présents
Lundi	2/03	8	2	2
Mardi	3/03	12	2	3
Mercredi	4/03	32	2	2
Judi	5/03	9	2	3
Vendredi	6/03	4	2	3
Total Semaine 1	5,00	65	10	13
Lundi	9/03	6	2	2
Mardi	10/03	8	2	3
Mercredi	11/03	34	2	2
Judi	12/03	5	2	2
Vendredi	13/03	6	2	1
Total Semaine 2	5,00	59	10	10
Lundi	16/03	9	3	2
Mardi	17/03	13	3	2
Mercredi	18/03	28	2	2
Judi	19/03	11	2	2
Vendredi	20/03	4	2	2
Total Semaine 3	5,00	65	12	10
Lundi	23/03	10	3	2
Mardi	24/03	14	3	2
Mercredi	25/03	23	2	2
Judi	26/03	10	2	2
Vendredi	27/03	9	3	2
Total Semaine 4	5,00	66	13	10
Lundi	30/03	12	2	2
Mardi	31/03	10	2	2
Total Semaine 5	2	22	4	4
TOTAL	20,00	277	49	46

VOLET 2 : Demande de subvention de l'année en cours

Tableau mensuel des présences de l'année écoulée par EDD

(Page à reproduire et à compléter pour chaque mois d'activité et pour chaque école de devoirs)

Nom de l'école de devoirs : Espace enfants du Mondial.

Rappel

1 : Les samedis et dimanches sont exclus.

2 : Pour les périodes de vacances d'Hiver, de Printemps ou d'été, les journées d'activité valorisées dans le cadre du décret relatif aux centres de vacances ne peuvent pas être déclarées en école de devoirs

3° : Ne pas déclarer de présence animateur s'il n'y a pas d'enfant accueilli

Règles à instaurer en plus :

- Pas plus d'animateurs au total que d'enfants par jour
- Pas plus d'animateurs qualifiés par jours que d'animateurs qualifiés dans la liste
- Idem non qualifiés
- Pas plus de présences enfants que d'enfants dans la liste

Année :2015 Mois de : avril	Date	Nombre d'enfants de 6 à 15 ans accueillis	Nombre d'animateurs qualifiés présents*	Nombre d'animateurs non qualifiés présents
Mercredi	1/04	30	2	2
Jeudi	2/04	3	2	2
Vendredi	3/04	2	2	2
Total Semaine 1	3	35	6	6
Lundi	20/04	9	2	2
Mardi	21/04	12	2	2
Mercredi				
Jeudi	23/04	9	2	3
Vendredi	24/04	5	2	2
Total Semaine 2	4	35	8	9
Lundi	27/04	7	2	3
Mardi	28/04	13	2	2
Mercredi	29/04	7	3	1
Jeudi	30/04	7	2	2
Vendredi				
Total Semaine 3	4	34	9	8
TOTAL	11	104	23	23

VOLET 2 : Demande de subvention de l'année en cours

Tableau mensuel des présences de l'année écoulée par EDD

(Page à reproduire et à compléter pour chaque mois d'activité et pour chaque école de devoirs)

Nom de l'école de devoirs : Espace enfants du Mondial.

Rappel

1 : Les samedis et dimanches sont exclus.

2 : Pour les périodes de vacances d'Hiver, de Printemps ou d'été, les journées d'activité valorisées dans le cadre du décret relatif aux centres de vacances ne peuvent pas être déclarées en école de devoirs

3° : Ne pas déclarer de présence animateur s'il n'y a pas d'enfant accueilli

Règles à instaurer en plus :

- Pas plus d'animateurs au total que d'enfants par jour
- Pas plus d'animateurs qualifiés par jours que d'animateurs qualifiés dans la liste
- Idem non qualifiés
- Pas plus de présences enfants que d'enfants dans la liste

Année :2015 Mois de : Mai	Date	Nombre d'enfants de 6 à 15 ans accueillis	Nombre d'animateurs qualifiés présents*	Nombre d'animateurs non qualifiés présents
Lundi	4/05	7	2	2
Mardi	5/05	13	3	2
Mercredi	6/05	25	2	2
Jeudi	7/05	9	3	2
Vendredi	8/05	3	2	2
Total Semaine 1	5	57	12	10
Lundi	11/05	9	2	2
Mardi	12/05	11	2	2
Mercredi	13/05	12	3	1
Jeudi	férié			
Vendredi	pont			
Total Semaine 2	3	32	7	5
Lundi	18/05	10	2	2
Mardi	19/05	16	3	2
Mercredi	20/05	19	2	2
Jeudi	21/05	7	2	2
Vendredi	22/05	11	2	2
Total Semaine 3	5	63	11	10
Lundi	férié			
Mardi	26/05	12	2	2
Mercredi	27/05	21	2	2
Jeudi	28/05	9	3	2
Vendredi	29/05	7	1	2
Total Semaine 4	4	49	8	8
TOTAL	17	201	38	33

VOLET 2 : Demande de subvention de l'année en cours

Tableau mensuel des présences de l'année écoulée par EDD

(Page à reproduire et à compléter pour chaque mois d'activité et pour chaque école de devoirs)

Nom de l'école de devoirs : Espace enfants du Mondial.

Rappel

1 : Les samedis et dimanches sont exclus.

2 : Pour les périodes de vacances d'Hiver, de Printemps ou d'été, les journées d'activité valorisées dans le cadre du décret relatif aux centres de vacances ne peuvent pas être déclarées en école de devoirs

3° : Ne pas déclarer de présence animateur s'il n'y a pas d'enfant accueilli

Règles à instaurer en plus :

- Pas plus d'animateurs au total que d'enfants par jour
- Pas plus d'animateurs qualifiés par jours que d'animateurs qualifiés dans la liste
- Idem non qualifiés
- Pas plus de présences enfants que d'enfants dans la liste

Année :2015 Mois de : Juin	Date	Nombre d'enfants de 6 à 15 ans accueillis	Nombre d'animateurs qualifiés présents*	Nombre d'animateurs non qualifiés présents
Lundi	1/06	11	2	2
Mardi	2/06	17	2	2
Mercredi	3/06	20	2	2
Jeudi	4/06	10	3	2
Vendredi	5/06	7	3	2
Total Semaine 1	5	65	12	10
Lundi	8/06	11	2	2
Mardi	9/06	15	2	2
Mercredi	10/06	10	2	1
Jeudi	11/06	9	3	2
Vendredi	12/06	5	2	3
Total Semaine 2	5	50	11	10
<u>TOTAL</u>	10	115	23	20

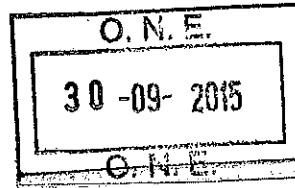
Tableau annuel des présences par école de devoirs

(Formulaire à reproduire et à compléter pour chaque école de devoirs)

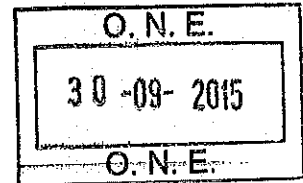
Nom de l'école de devoirs : Espace enfants du Mondial.

Mois	Nombre de jours d'ouverture	Nombre d'enfants de 6 à 15 ans accueillis	Nombre d'animateurs qualifiés présents	Nombre d'animateurs non qualifiés présents	Nombre total d'animateurs présents
Septembre	12 ✓	168 ✓	28 ✓	26 ✓	54
Octobre	19 ✓	225 250	36 38	39 42	75
Novembre	19 ✓	335 ✓	38 ✓	38 ✓	76
Décembre	18 ✓	263 ✓	40 ✓	34 36	74
Janvier	20 ✓	254 ✓	43 ✓	41 ✓	84
Février	15 ✓	196 ✓	34 ✓	33 ✓	67
Mars	20 22	277 ✓	49 ✓	47 46	96
Avril	11 ✓	104 ✓	23 ✓	23 20	46
Mai	17 ✓	201 ✓	38 ✓	33 32	71
Juin	10 ✓	115 ✓	23 ✓	20 ✓	43
Juillet					
Août					
Total annuel	161 163	2138 2163	352 354	334 ✓	686 688

~~161~~
~~2138~~
~~352~~
 163
 2163
 354
 334
 688



**Formulaire de demande de subvention aux écoles
de devoirs
non-subventionnées l'année précédente**



Le dossier est à envoyer,
pour le **30 septembre**, à l'adresse suivante :

ONE - Service EDD
Chaussée de Charleroi, 95
1060 Bruxelles

Le respect des délais fixés dans le Décret relatif à la reconnaissance et au soutien des écoles de devoirs est une condition indispensable pour prétendre aux subventions.

Ce formulaire s'adresse :

- soit aux écoles de devoirs qui bénéficient pour la première fois d'une subvention et qui vont fonctionner régulièrement durant l'année écoulée;
- soit aux écoles de devoirs n'ayant pas bénéficié de subventions pour l'année écoulée.

Ce formulaire comprend :

- Pour le Pouvoir Organisateur (PO), une page reprenant les informations générales relatives au PO
- Pour chaque école de devoirs :
 - une page reprenant les coordonnées de l'école de devoirs ;
 - le volet de demande de subvention.

A ce formulaire je joins :

- les preuves de qualification des membres de l'équipe d'animation pour lesquels les documents requis (copies des diplômes, brevets, certificats, attestation d'équivalence, autres titres) n'ont jamais été transmis;
- le plan d'action annuel de chaque école de devoirs, pour l'année en cours ;
- la preuve de paiement de l'assurance ou une attestation de l'assureur confirmant la couverture en responsabilité civile au moment de l'introduction de la présente demande ;
- un virement barré ou une copie d'extrait de compte ou une attestation bancaire
- pour une première demande de subvention : la preuve d'un fonctionnement régulier de chaque école de devoirs au cours de l'année d'activité précédente (coupures de presse, preuve de paiement du loyer, factures gaz/électricité, etc.)
- pour chaque école de devoirs ayant suspendu ses activités durant l'année précédente : la preuve d'un fonctionnement régulier de 2 années d'activités dans les 3 années précédant la présente demande de subvention (coupures de presse, preuve de paiement du loyer, facture gaz/électricité, etc.)

Je soussigné, ...EL AKEL Abdel..., mandaté par le PO de l'école de devoirs, certifie, sincères et véritables, les renseignements repris dans le formulaire.

Date: ..30/09/2015.... Signature:

Informations générales relatives au pouvoir organisateur

COORDONNEES DU POUVOIR ORGANISATEUR

Dénomination: ...Mondial Sport & Culture asbl .

Adresse du siège social : 71-75 chaussée de Helmet. ✓

Code Postal : ...1030.....Commune/Ville:.....Schaerbeek..

Tel : 02/216.07.97... Fax : Courriel :...abdel_elakel@msn.com..... ✓

Pouvoir Public A.S.B.L. (les établissements scolaires sont exclus)

Représentant(e) du PO secteur d'activité EDD:

Nom : ...EL AKEL ..Prénom :Abdel

Fonction : Coordinateur.

Commenté [AC1]:

Coordonnées contrat supprimées car cette informations ne nous permet pas de vérifier la couverture effective. Il vaut mieux demander le contrat et la preuve de paiement (cf. documents à joindre)

ADRESSE DE CORRESPONDANCE¹

Adresse : 71-75 chaussée de Helmet

Code postal :1030..... Commune/Ville : Schaerbeek

PERSONNE DE CONTACT²

Nom : EL AKELPrénom : Abdel

Fonction : Coordinateur Tel : ...02/216.07.97

Fax : Courriel : abdel_elakel@msn.com

Commenté [AC2]:

Coordonnées contrat supprimées car cette informations ne nous permet pas de vérifier la couverture effective. Il vaut mieux demander le contrat et la preuve de paiement (cf. documents à joindre)

¹ Adresse postale où le courrier doit être adressé

² Il s'agit de la personne qui pourra nous donner les informations pratiques et concrètes concernant la demande de subvention et le fonctionnement de l'EDD. Elle ne doit pas nécessairement avoir un rang hiérarchique particulier

COMPTE FINANCIER

N° de compte: ██████████ .

Titulaire: ...Mondial Sport & culture asbl

Adresse:71-75 chaussée de Helmet

Code Postal: ...1030.... Commune/Ville: Schaerbeek.

LE POUVOIR ORGANISATEUR BENEFICIE :

D'un agrément centres de vacances : oui non

D'un agrément accueil extrascolaire de type 1 (AES1) : oui non

D'un agrément accueil extrascolaire de type 2 (AES2) : oui non

REMARQUE POUR UNE PREMIERE DEMANDE DE SUBVENTION

Le subside sera calculé sur base :

- Soit de l'ensemble des présences de l'année d'activité précédente. Dans ce cas, le tableau mensuel des présences de l'année écoulée devra être reproduit pour chaque mois d'activité et le tableau annuel des présences par école de devoirs devra être également complété.
- Soit d'une extrapolation des présences. Dans ce cas, les tableaux mensuels des présences des deux premiers mois de fonctionnement de l'année en cours seront transmis au service EDD au plus tard pour le 10 novembre.

Identification des écoles de devoirs pour lesquelles le pouvoir organisateur demande une subvention

(Page à reproduire et à compléter pour chaque école de devoirs)

ATTENTION : En cas de demande de regroupement de plusieurs écoles de devoirs, les informations qui suivent doivent être transmises pour chaque école de devoirs.

COORDONNEES DE L'ECOLE DE DEVOIRS

Dénomination:Mondial sport & Culture

Nom du coordinateur de l'Ecole de Devoirs :EL AKEL ✓

Adresse:71-75 chaussée de Helmet .

Code Postal:.....1030..... Commune/Ville:Schaerbeek....

Tel/GSM : ...02/216.07.97 /// 0487/55.60.02.. Fax :

Courriel de l'EDD : ...abdel_elakel@msn.com

LES INFORMATIONS CI-DESSOUS CONCERNENT ~~L'ANNÉE~~ L'ANNÉE ECOULÉE

Année : 2014./ 2015...

1) Horaire d'ouverture pendant les périodes scolaires :

Le lundi	de .15. h 30. à 18. h 00.,	soit une durée de ..2 h 30.
Le mardi	de .15. h 30. à 18. h 00.,	soit une durée de ..2 h 30.
Le mercredi	de .14. h 00. à .17. h 30.,	soit une durée de ..3 h 30.
Le jeudi	de .15. h 30. à 18. h 00.,	soit une durée de ..2 h 30.
Le vendredi	de .15. h 30. à 18. h 00.,	soit une durée de ..2 h 30.

2) Horaire d'ouverture pendant les congés scolaires :

Automne	du au	de h à h
Hiver	du 22/12. au .26/12/2014	de .9 h.30... à .16 h .30.
Détente	du au	de h à h
Printemps	du 06/4 au .10/4/2015	de .10. h 00. à 16. h .00.
Juillet	du au	de h à h
Août	du au	de h à h

LES INFORMATIONS CI-DESSOUS CONCERNENT ~~L'ANNÉE EN COURS~~

Année : ...2015.../...2016

1) Horaire d'ouverture pendant les périodes scolaires :

Le lundi	de .15. h 30. à 18.. h 00.,	soit une durée de ..2 h 30.
Le mardi	de .15. h 30. à 18.. h 00.,	soit une durée de ..2 h 30.
Le mercredi	de .14. h 00. à ..17. h 30.,	soit une durée de ..3 h 30.
Le jeudi	de .15. h 30. à 18.. h 00.,	soit une durée de ..2 h 30.
Le vendredi	de .15. h 30. à 18.. h 00.,	soit une durée de ..2 h 30.

2) Horaire d'ouverture pendant les congés scolaires :

Automne	du au	de h à h
Hiver	du 21/12 au .24/12/2015	de .9 .. h ..00. à ..17. h ..00.
Détente	du au	de h à h
Printemps	du 28/03 au .01/04/2016	de .9 .. h ..00. à ..17. h ..00
Juillet	du au	de h à h
Août	du au	de h à h

Je déclare sur l'honneur que les priorités d'accès du décret, à savoir : « accorder une priorité d'accès à ses activités à un public qui maîtrise mal la langue française ou qui ne peut bénéficier à domicile d'un accompagnement scolaire ou social » sont mises en œuvre.

³ Case à cocher

VOLET 1

Demande de liquidation du solde de la subvention de l'année écoulée

Nom de l'EDD : EDD Mondial Sport et Culture.

- Locaux scolaires : OUI NON
- Tarification pour chaque école de devoirs :

Les écoles de devoirs sont très vivement encouragées à pratiquer une tarification globale qui comprend l'accompagnement des apprentissages, les activités/animations ainsi que le goûter.

Veillez indiquer le tarif pratiqué dans la bonne ligne de périodicité en ne complétant qu'un seul type de tarification par colonne. Si vous appliquez la gratuité, veuillez cochez « Oui » dans la/les case(s) gratuite.

Période scolaire		Vacances	
Journées (non-résidentielles) ²		Camps/Séjours (résidentiels) ³	
Gratuit	Montant	Gratuit	Total durée en jour
<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
Tarif par enfant	Tarif par enfant	Tarif par enfant	Montant
Journalier			
Hebdomadaire		Pour la totalité du camp/séjour	
Mensuel	20 €		
Trimestriel			
Semestriel			
Annuel			
Tarif 2 ^{ème} enfant		Tarif 2 ^{ème} enfant	
Tarif 3 ^{ème} enfant		Tarif 3 ^{ème} enfant	
Tarif autre		Tarif autre	
Activité exceptionnelle		Activité exceptionnelle	

¹ Cela reprend l'accueil après l'école en semaine et le mercredi après-midi en période scolaire

² Cela reprend les jours d'accueil en externat durant les périodes de vacances scolaire

³ Cela reprend les séjours résidentiels ou sous tente en internat durant les vacances scolaires